

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 47 (1918) |
| Heft: | 9 |
| Rubrik: | Échos de la presse |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C. Résumé écrit.

La Suisse, notre patrie, est le pays de nos pères, c'est aussi notre grande famille.

Pour elle, nos ancêtres ont travaillé, lutté et versé leur sang.

Pour elle, nos soldats montent la garde à la frontière.

Pour elle, nous voulons être des enfants travailleurs et vertueux, afin de devenir plus tard de bons soldats et de bons citoyens.

Le drapeau est l'emblème de la patrie.

D. Exercices d'application.

a) *Vocabulaire.* — 1^o Dérivés du mot patrie : patriote, patriotisme, patriote, compatriote, expatrier, rapatrier.

2^o Former une proposition au moyen de chacun de ces dérivés.

b) *Compositions.* — 1^o Le petit patriote (reproduction libre du récit lu au commencement de la leçon).

2^o Ce qu'un enfant de mon âge peut faire pour son pays.

3^o Un grand patriote ou un héros de notre histoire (Nicolas de Flue, Pestalozzi, Arnold de Winkelried, etc.).

4^o Le drapeau suisse (description, origine, souvenirs qu'il nous rappelle, sentiments qu'il éveille en nous).

c) *Dictées.* — 1^o *Notre patrie.* — (Accord de l'adjectif.)

Plus nous la parcourons et apprenons à connaître les beautés de toutes sortes que la nature a répandues sur elle, ses campagnes *fertiles*, ses sites *riants* ou *sévères*, ses villes *superbes*, ses villages *prospères*, ses fleuves *majestueux*, ses forêts *profondes*, ses lacs *transparents*, ses *sublimes* montagnes au front couvert de neige et de glaciers, plus nous nous sentons pris d'amour et d'admiration pour notre pays. D'autres contrées peuvent offrir des beautés *semblables* ou d'un autre genre ; elles ne nous impressionneront jamais autant, car elles sont en dehors de la patrie.

Numa DROZ.

2^o *Le drapeau.* — (Etude du pronom personnel.)

Le soldat fait devant Dieu le serment de rester fidèle au drapeau, à la vie et à la mort. Pour *le* défendre *il* verse, *s'il* le faut, son sang, *il* donne sa vie. *Il* meurt, plutôt que de *le* quitter. Quand on *lui* offrirait un monceau d'or pour *le* livrer, *il* repousserait avec mépris ces avances ; seuls, les esclaves *se* laissent ainsi corrompre, la peine de leur lâcheté est la honte.

Hubert SAVOY.

d) *Dessin.* — Dessiner le drapeau suisse ou l'écusson fédéral.

e) *Chant.* — Exécution du chant national suisse.

A. WICHT.



ÉCHOS DE LA PRESSE

Les deux éducations. — Quand on étudie comment se faisaient autrefois l'instruction et l'éducation des jeunes gens, on se demande par quel miracle de cette pédagogie rudimentaire, de ce bagage intellectuel presque entièrement composé de grec et de latin, ont pu sortir tant d'esprits distingués dans les lettres, les sciences, dans les diverses branches de l'activité humaine.

C'est un problème qu'aborde dans la *Revue des Deux Mondes* M. G. Lenotre, l'homme le mieux documenté sur la petite histoire et quelquefois même sur la grande.

Sans doute, nous dit-il, nos pères considéraient l'étude des lettres anciennes comme une panacée et un talisman ; pourtant le but des maîtres n'était pas alors de bourrer des jeunes cerveaux d'une masse de connaissances également imposées à tous, « mais de mettre chacun d'eux en mesure d'apprécier celles qui lui semblaient le plus assimilables et de le laisser se cultiver seul, au hasard des impressions de sa curiosité ». L'esprit ne supporte pas de direction. Il souffle où il veut.

A la fin du XVIII^e siècle, un petit Malouin a pour premiers instituteurs un maître d'écriture à perruque de matelot, qui lui donne des coups de poing sur la nuque, lui fait copier continuellement des vers de Boileau, et une vieille bonne femme qui, à grand'peine, lui apprend à lire.

« A part cela, il croît sans études, déboutonné, débraillé, barbouillé, égratigné, meurtri comme les polissons de la ville avec lesquels il vagabonde sur la plage. A douze ans, il est placé au petit collège d'une bourgade bretonne : il s'éprend des mathématiques, art d'agrément qu'il étudie dans sa chambre, et il se passionne pour Horace. Comme ses parents veulent qu'il soit marin, on l'envoie au collège de Rennes où il devient habile aux échecs et au billard. Le reste de son enfance et de sa jeunesse est consacré aux réveries, aux promenades et à la chasse. L'étang, les bois, les landes qui entourent la demeure paternelle, voilà ses véritables maîtres. »

Aussi a-t-il pu écrire plus tard : « Telle chose que vous croyez mauvaise met en valeur les talents de votre enfant... J'ignore si l'éducation que j'ai reçue est bonne en principe. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle a rendu mes idées moins semblables à celles des autres hommes. »

Au fond, Chateaubriand devait être de l'avis de ce partisan des vieilles traditions qui comparait malicieusement notre égalitaire pédagogie moderne à la marmite des noces de Gamache : « Tout y mijote dans la même sauce et ça ne fait pas de bon ragoût. »

A la question que nous posons tout à l'heure, un homme qui a connu les deux époques, celle qui précéda la Révolution et celle qui précéda Louis-Philippe, le chancelier Pasquier, fait la réponse suivante : « Si l'enseignement dans les écoles était rudimentaire, on faisait de bonne heure, par la vie même, l'apprentissage de la vie. »

A quinze ans on entrait dans l'armée ; à quatorze ans dans la marine, et les officiers de ce corps passaient pour les plus instruits de l'Europe. On était à vingt ans conseiller au Parlement, on avait voix délibérative à vingt-cinq. Vauban n'eût pas été en mesure de subir les examens de Polytechnique, et Bonaparte eût été certainement refusé partout pour l'orthographe.

Et le chancelier Pasquier de conclure : « Il y a deux éducations ; la première est le résultat des études classiques ou spéciales, mais, après celle-là, vient l'autre, qui résulte du milieu dans lequel vit le jeune homme à sa sortie de l'école, des exemples, des impressions, des traditions qu'il reçoit. Aujourd'hui, celui qui entre dans le monde à vingt-deux ou vingt-trois ans croit n'avoir plus rien à apprendre. Il est plein de suffisance et dédaigne tout ce qui contrarie les opinions qu'il s'est déjà faites. Il en était autrement autrefois. Ce n'était pas sur les bancs du collège, par force et à coups de pensums, mais à leur entrée dans la vie que les jeunes gens prenaient de leurs anciens le goût des travaux sérieux et recevaient les germes de tout ce qui faisait l'agrément et l'ornement intellectuels de la vie. »

(*Manuel général.*)

* * *

Sous le titre : *Le catéchisme et l'éducation patriotique*, un correspondant de l'*Echo vaudois* a donné un copieux compte rendu de la brochure de M. l'abbé Dévaud sur la motion Wettstein. Il y étudie spécialement la part d'intervention de la religion dans la formation de l'éducation patriotique. Le citoyen est sans doute dominé par la loi. Mais s'il peut la tourner ? S'il pense pouvoir s'y soustraire ? Et la force de la loi dépend en définitive de l'assentiment de chaque citoyen qui la ratifie et s'y sent soumis en conscience, ou par une autorité supérieure. C'est donc la conscience qui décide en dernier ressort.

« Cette conscience, quel pouvoir la fera plier, si elle n'est pas elle-même inclinée à se soumettre, par obéissance à un principe de justice et de solidarité, antérieur et supérieur à elle, le même pour tous ? Ce principe, ce ne peut être que la croyance en Dieu, parce qu'elle implique la croyance à l'immortalité de l'âme et aux sanctions d'outre-tombe. Si nous ne sommes qu'un accident du hasard, surgi, on ne sait comment, entre deux néants, rien ne nous lie au passé, rien ne nous engage vis-à-vis de l'avenir. La vie présente doit s'enfermer en elle-même, chercher son bien là où elle le pourra trouver, se faire de la jouissance avec ce qui est à la portée de la main. Celui qui est persuadé que « quand on est mort, tout est mort » ne peut prendre au sérieux ceux qui lui parlent de sa responsabilité, puisqu'il vit dans la certitude qu'il n'aura pas de comptes à rendre. Il ne peut, d'autre part, se condamner à souffrir en se refusant des satisfactions faciles, puisqu'il sait que cette souffrance va contre ses appétits de bonheur et que si ceux-ci sont, sur cette terre, étouffés, ils ne seront, nulle part ailleurs, rassasiés. Il manque sa vie, la seule qu'il ait.

L'obligation morale ne trouve, en définitive de base solide, que dans la religion. Puisqu'il en est ainsi, c'est commettre une faute, grosse de conséquences graves, que de vouloir proscrire, de l'éducation nationale et patriotique, l'idée de Dieu, fondement du devoir. C'est en commettre une autre que de récuser, comme facteur de cette éducation, l'Eglise catholique, puisque cette éducation est, en somme, celle du sacrifice, et que le consentement volontaire et joyeux au sacrifice est un commandement exprès du catholicisme. Le disciple de Jésus et de l'Eglise romaine doit être, par définition, le meilleur patriote, puisque sa foi lui montre, dans l'oubli de soi et la vie pour les autres, la plus haute perfection.

Il était à prévoir que cette partie, pourtant si forte, de la thèse de M. l'abbé Dévaud, ne serait pas acceptée par tout le monde sans réclamations. Celles-ci se sont produites, et dans une revue pédagogique !... Comment les éducateurs peuvent-ils encore oser ressasser contre le spiritualisme et contre le catholicisme les vieilles objections que Guyau et Séailles ont jadis exploitées et auxquelles il a été cent fois répondu !... Faire le bien par espoir du Ciel et crainte de l'enfer, c'est, paraît-il, manquer de désintéressement et n'accepter le devoir que sous l'empire de l'ambition d'une récompense ou de la peur d'un châtiment. Qui ne sait que, « aller au Ciel », c'est s'unir à Dieu, « tomber en enfer », être séparé de Lui ? Dès lors, qui ne comprendra que, Dieu étant le bien suprême de l'homme, il ne peut faire, dans la conduite de sa vie, abstraction de la possession ou de la perte de ce bien. L'homme ne peut ne pas vouloir réaliser sa destinée et le « quiétisme laïc » n'est qu'une erreur séduisante, qui méconnait les conditions mêmes de la nature humaine.

Comment peut-on encore prétendre que cette même croyance à la vie future fait du chrétien un être indifférent aux choses d'ici-bas ? Comme si la Justice

éternelle ne devait pas nous être accordée que dans la mesure où nous aurons été, notre vie durant, un juste et un champion de la Justice !

Faites, nous dit-on, chez l'enfant, l'éducation du jugement. Nous y souscrivons. Mais, juger, c'est choisir, et, comme, au moment de choisir, nous sommes tentés de n'envisager que ce qui nous est immédiatement avantageux, il faut bien que, à ce moment-là, la foi nous ouvre ses perspectives et ses certitudes, pour que nous comprenions pourquoi nous devons choisir ce qui nous coûte et non ce qui nous plaît, et pour que ce choix de ce qui nous coûte ait un sens et une raison d'être.

Les catholiques suisses ne mettent en doute le patriotisme d'aucun de leurs confédérés qui ne partagent pas leur foi. En revanche, ils entendent bien qu'on rende, à la valeur sociale de la leur, toute la justice qui lui est due. Ils sont bien désireux de voir l'éducation patriotique se fortifier et sont prêts à collaborer avec ceux qui travailleront à la rendre plus efficace. Mais toute réforme que l'on voudra tenter qui ne s'appuiera pas sur l'enseignement religieux et sur la culture des vertus que prêche la religion, ils la savent, d'avance, vaine et vouée à l'insuccès. Ce qu'ils souhaitent, c'est que l'éducateur chrétien ne soit pas écarté de l'enfant, c'est qu'il puisse agir sur lui avec les moyens d'influence dont il dispose.

La brochure de M. l'abbé Dévaud sera précieuse à nos instituteurs. Ils y trouveront, pour leurs leçons sur les devoirs patriotiques, un fonds d'idées et de principes qu'ils n'auront qu'à exploiter. Elle les garantira aussi très heureusement contre quelques-uns des sophismes qui courent encore les chemins, les cerveaux et quelques périodiques, à l'heure présente. »

* * *

L'école de la forêt à la Rippe. (L'Éducateur, de Lausanne.)

Depuis quelques années, la ville de Genève a organisé, à titre d'essai, « l'école de la forêt » à la Rippe, dans un immeuble dépendant des colonies de Saint-Gervais. L'installation est des plus hygiéniques : l'établissement se trouve au pied de la montagne, à l'orée de grands bois de sapins. On ne peut malheureusement y admettre que quarante élèves, quarante garçons appartenant aux écoles primaires de Genève à qui un changement d'air est recommandé. Le séjour est de deux mois : mai et juin. Les études sont généralement poursuivies sous la direction d'un instituteur et d'une institutrice.

L'œuvre n'est pas gratuite : les enfants ont à payer leur nourriture, dont le prix varie suivant les années : en 1914, le montant de la pension journalière est ressorti à 1 fr. 25 ; en 1915, à 1 fr. 50 ; en 1916, à 1 fr. 75 : *le renchérissement du coût de la vie est au moins aussi sensible en Suisse qu'en France.*

Les élèves jouissent d'une grande liberté et prennent à loisir leurs ébats en plein air. Le dimanche appartient aux parents pour qui l'école est un but de promenade.

L'enseignement fait une large part aux méthodes nouvelles. Les exercices d'observation sont fréquents. Ici le maître se borne à choisir les sujets, à suggérer des questions, à diriger les recherches et à vérifier les résultats. Dans ce domaine, nous dit-on, l'excellent livre de M. et M^{me} Goué rend de précieux services, ce qui n'est pas pour nous surprendre.

En dehors du travail scolaire, les élèves s'occupent de jardinage ou donnent leurs soins au poulailler, à moins qu'ils ne préfèrent cueillir des fleurs ou ramasser des cônes de pins, etc...

Il va sans dire que la gymnastique, les exercices respiratoires, les bains de soleil sont méthodiquement pratiqués et que la santé de tous est notablement améliorée après deux mois de ce régime. (Journal des instituteurs.)